

Compte rendu réunion GT CTD

23/04/ 2018

57 Avenue des Clairions Auxerre

CR CTD N° GT CTD23042018FM

Réunion GT CTD du 23 avril 2018
16h30 – Salle UFOLEP Auxerre

Présents:

GT: Roger Degois - Gilbert Layer - Régis Mannevy - Gilles Martin - Pascal Menin - Francis Molina - Dominique Morisset - Patrice Robert - Dominique Thévenet

Excusé: - C Gonzalez - Françoise Tisserant - José Vié

Absents: CD: A Gautherin

Ordre du jour en annexe.

Résolutions:

☞ 1 – Organisation du départemental cycloport Diges

R1- Faire un devis pour 9 maillots: “Champion Départemental Yonne” .

Négocier prix sur trois ans. Taille à prévoir: M - L - XL.

Modèle de maillot identique à celui du VTT pour augmentation des volumes et obtenir un meilleurs tarif sur les prochaines commandes.

➤ Pour cette année, si pas possible d’obtenir ces maillots, faire au meilleur tarif et nous verrons pour les années suivantes.

Patrice transmet la maquette du maillot à Dominique.

Action: D Thévenet – P. Robert

R1.2 – Il sera attribué un maillot de champion à toutes les catégories, quelque soit la représentativité de celle-ci.

➤ Il est nécessaire que tous participent à cette organisation. Pour ce faire, nous avons besoin de 35 signaleurs et de 4 motards. Nous demandons à chaque club de proposer son aide à Patrice. Nous remercions par avance tous les bénévoles qui seraient disponibles pour cet événement. Si possible, il serait souhaitable que chaque club apporte sa contribution.

Merci de contacter Patrice pour lui communiquer vos possibilités au niveau des signaleurs et motards.

Résolutions:

☞ 2 - Départemental CLM 2018

R2 - Il a été décidé de passer le CLM de La chapelle en départemental. Il sera obligatoire, avec le Championnat de Bourgogne pour toute participation au National CLM.

Pour cette édition, il n'y aura pas de remise de maillot.

➤ Qui a le matériel pour le Chronométrage? voir Organisateur Cobyc.

Action: P. Menin

➤ Faire un devis pour un chronométrage par transpondeur, voir Charly pour un contact éventuel.

Action: D. Morisset

Rappel: Un champion UFOLEP doit porter son maillot de champion sur toutes les manifestations auxquelles il participe.

☞ 3 - Attribution de points aux féminines qui montent sur le podium GS

R3 – Les Féminines seront classée séparément et ne marquerons pas de points quelque soit leurs places en GS.

Résolutions:

☞ 4 - Augmentation des pelotons 2^e et 1^{er} Catégorie

R4.1 - Il est décidé de proposer au compétiteur de monter dans la catégorie supérieure sur la base du volontariat.

Pour se faire, le compétiteur aura 3 manifestations pour réintégrer sa catégorie de provenance, s'il ne demande pas sa descente, il finira sa saison dans cette catégorie. L'année suivante, il sera automatiquement rétrogradé dans sa catégorie d'origine.

R4.2 - Tous coureurs pourra concourir dans une catégorie supérieure. S'il fait un podium dans cette catégorie, il marquera le maximum de points correspondant à sa place dans sa catégorie d'origine.

➤ Les 1^{ere} et 2^e catégorie seront consultés pour évaluer les raisons de la faible participation aux manifestations qui leurs sont destinées.

Action: G Layer

☞ 5 - Autres fédérations Compétiteur junior FFC

R5 - Un junior FFC, en catégorie D2 /D1, sera en 2^{ème} catégorie Ufolep.

➤ un junior D2/D1, cadet l'année précédente, sera en 3^{ème} catégorie.

➤ Un junior Ufolep avec double ou triple affiliation, reste dans sa catégorie d'origine s'il était UFOLEP avant sa prise de licence autre fédération.

Résolutions:

👉 6 - National cycloport 2018

R6 - Il est décidé que pour la sélection au national compterons les manifestations réalisées au calendrier: cycloport, VTT et Cyclocross.

Sur une année glissante, il devra effectuer 12 manifestations du dit calendrier pour prétendre à une qualification au national cycloport.

➤ **Maillot de l' Yonne:** Faire le point avec Charly sur la quantité de maillots disponibles et les tailles.

Action: D. Thévenet.

➤ Si problème, nous pourrions prendre les maillots VTT. Confirmer cette faisabilité.

Action: P Robert

👉 7 - **Formation de Commissaires:**

➤ **Dominique Thévenet** est en attente de proposition de formation.

➤ **M Pellerin Jean Luc** Persévérante Pont/Yonne, demande une formation comme commissaire et formateur commissaire.

Où en est on sur ce point? Ainsi que la reconnaissance des arbitres FFC. Une licence étant un document officiel il ne doit pas y avoir de problème.

Action: C Gonzalez

Résolutions:

☞ 8 - Demande de descente de catégorie

R8.1 - Dominique Lefranc ASUC Migennes

Descente de 3 en GSA

Descente acceptée: 5 favorables, 2 contre, 2 abstentions

R8.2 - Xavier Ancelot Club Avenir Saint Georges

Descente de 3 en GSA

Demande acceptée à l'unanimité

ANNEXE 1

Ordre du jour CTD: du avril 2018 de 16 h30 à 17h30

- ☞ : Point sur l'organisation du championnat départemental.
- ☞ : Organisation, pour test, d'épreuves par catégorie d'âge et réfléchir pour la saison 2019.
- ☞ : Confirmer le classement des féminines avec les GS, en conformité avec le règlement national.
- ☞ : Confirmer la documentation des podiums pour Féminine et jeunes
- ☞ : Licencié FFC junior D2/D1 qui prends une première licence UFOLEP. On lui donne une licence en 3e ou en 2e. Le règlement n'étant pas clair voici une proposition:
 - Si cadet FFC l'année précédente, il est en 3^e.
 - Si junior FFC D2/D1 l'année précédente, il est en 2e.
- ☞: Représenter à tous les champions, qu'ils sont tenus de concourir avec le maillot du championnat correspondant. Pour celui qui aurait fait le doublé la même année, laisser le choix du maillot.
- ☞ : **Formation Commissaire:** Demande de M Pellerin Jean Luc persévérante pont sur Yonne
Demande de formation comme commissaire et formateur si possible. Où en est on?

Afin d'augmenter les pelotons notamment des 2^e et 1^e Caté:

1- Proposer aux compétiteurs d'une catégorie inférieure à monter dans la catégorie supérieure avec possibilité de redescendre à sa demande dans un délai de trois mois, voir l'année suivante si pas de podium et plus de 50 ans.

2- Autoriser un compétiteur d'une catégorie inférieure à concourir dans la catégorie supérieure.

Afin de ne pas pénaliser pour les championnats les UFOLEPIENS qui participent au VTT et Cyclocross:

1- Comptabiliser les participations VTT et Cyclocross pour les sélections aux championnats.

2- Prendre en compte le nombre des participations sur une année glissante => plus de participation requises.

Infos divers:

☞ : Problèmes bug sur les applications Ufolep freinant leurs utilisations: Calendrier, Gest Cartes , Cycloport et Activ'Bike voir points à corriger.

Question: Comment se fait la mise à jour de Activ'Bike